

Skills Ontario Competition

Olympiades de Compétences Ontario



Contest Scope / Fiche descriptive

2024

TABLE OF CONTENTS

1. GENERAL CONTEST INFORMATION
2. SKILLS AND KNOWLEDGE TO BE TESTED
3. JUDGING CRITERIA
4. EQUIPMENT AND MATERIALS
5. CONTEST PREPARATION
6. SAFETY

There may be a newer version available: <https://www.skillsontario.com/skills-ontario-competition#Scopes>. Please check our website to ensure you have the latest version as indicated in the last updated column.

TABLE DE MATIÈRES

1. RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX AU SUJET DES CONCOURS
2. COMPÉTENCES ET CONNAISSANCES ÉVALUÉES
3. CRITÈRES D'ÉVALUATION
4. ÉQUIPEMENT ET MATÉRIEL
5. PRÉPARATION EN VUE DU CONCOURS
6. SÉCURITÉ

Il est possible qu'une version plus récente de la fiche descriptive soit disponible sur le site Web : <https://www.skillsontario.com/skills-ontario-competition#Scopes>. Veuillez consulter la version affichée sur notre site Web pour vous assurer que vous avez en main la plus récente version (vérifiez la colonne Plus récente mise à jour).

1. GENERAL CONTEST INFORMATION

1.1 Purpose of the Contest

The Workplace Safety contest provides competitors with the opportunity to demonstrate health and safety knowledge through hands on application, interdisciplinary and applied approaches that include observation, research, presentation and written skills.

- Demonstrate decision making and knowledge through identification and assessing workplace hazards in a mock workplace;
- Conducting health and safety research and development of safety communication tool
- Use On-line research skills for selected health and safety topics
- Encourage each competitor to pursue post- secondary education and a career in health and safety.
- Promote health and safety in the workplace.

This competition helps build; life skills, literacy, time management, research, vocabulary, oral, written and visual communication to demonstrate understanding of safe work practices, including the preparation and communication of health and safety information to others.

This contest advances to the National level.

1.2 Technical Committee

Technical Chairs:

Geoff Patterson, Upper Grand District School Board - geoffpatterson1@gmail.com

Melissa Gould, Linamar – Melissa.Gould@linamar.com

Marius Scupi, Workplace Safety & Prevention Services – Marius.Scupi@wsps.ca

Skills Ontario Competitions Department : competitions@skillsontario.com

Any questions regarding this scope must be sent at least two weeks prior to the contest date to be guaranteed a response.

1.3 Contest Schedule

Tuesday, May 7, 2024	
7:00am – 7:30am	Sign-in at the contest site
7:30am – 8:00am	Orientation
8:00am – 11:30am	Contest
12:00pm – 12:30pm	Lunch
12:30pm – 5:00pm	Contest

Competitors must be on time for their contest or may be disqualified at the discretion of the Technical Committee.

Closing Ceremony: 9am – 12pm, Wednesday May 8, 2024

1.4 Additional Information

- Information regarding rules, regulations, and conflict disputes:
<https://www.skillsontario.com/skills-ontario-competition#CompetitorRules>
- Visitor information such as parking, busses, and hotels:
<https://www.skillsontario.com/competition-visitors>
- Information on scholarships, bursaries, or other prizes for this contest:
<https://www.skillsontario.com/competition-visitors#Closing>
- Information on the sponsors of this contest: <https://www.skillsontario.com/skills-ontario-competition#Scopes>

2. **SKILLS AND KNOWLEDGE TO BE TESTED**

IMPORTANT: A project document has been developed that contains specific information on each activity including the plans for the promotional items and score sheets.

Activity 1: Hazard Identification in mock workplace (50%)

A fundamental principle in health and safety is recognizing, assessing and controlling hazards in the workplace.

The competitor will be given 60 consecutive minutes to identify ten (10) hazards from the mock workplace which is revealed at the time of the competition.

For each hazard identified the competitor must answer the following three (4) questions:

1. What is the hazard? (1 mark)
2. What type of Hazard is it? (1 mark)
3. What could happen? (1 mark)
4. What needs to be done to control (correct) the hazard? (2 mark).

The competitor's will document their answers on a Hazard assessment booklet, provided at the start of the activity.

More than one competitor will be competing in this activity at the same time.

Activity 2: General Safety Awareness for a Manufacturing Facility Video and Quiz (15%)

Time: 90 minutes – Onsite Computers

The competitor will watch a video on general safety awareness for a manufacturing facility. They will complete a quiz, while watching the video, answering questions based on the information contained in the video. The quiz will be comprised of Multiple Choice and True or False questions.

Activity 3: Hazard Control Search (35 %)

Each Competitor will be provided with a Hazard Control information package, and will be escorted to THREE different Contest sites.

Each Competitor will have ninety (90) consecutive minutes to gather information on ONE Hazard Control assigned by the judges at each of the THREE Contest Sites.

Marks will be awarded based on the identification of the potential, explanation of controls implemented and a completed risk assessment of the hazard/control

More than one competitor will be competing in this activity at the same time.

3. JUDGING CRITERIA

Activities	
Activity 1: Hazard Identification (mock workplace)	50
Activity scoring: identify 10 hazards worth 4 marks each.	
Each identified hazard scored:	
1. What is the hazard? (1 mark)	
2. What type of Hazard is it? (1 mark)	
3. What could happen? (1 mark)	
4. What needs to be done to control (correct) the hazard? (2 mark).	
Activity 2: General Safety Awareness for a Manufacturing Facility Video & Quiz	15
Activity 3: Hazard Control Search	35
Total	100

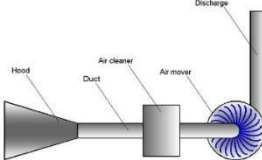
Activity 3 Questions may cover such areas as:

- Hazards associated with the work done at a competition site
- The nature of hazard controls observed (Elimination/Substitution, Engineering control, Administrative control, or PPE)
- A description of the control (using words and diagrams)
- Challenges associated with implementing controls

Scoring breakdown:

No	Question	Maximum Marks
1	Hazards associated with the work done at a competition site	2
2	The nature of hazard controls observed (Elimination/Substitution, Engineering control, Administrative control, or PPE)	2
3	A description of the control (using words and diagrams)	2
4	Challenges associated with implementing controls	2

Example: Competition site observed is Welding – Local exhaust ventilation.

#	Question	Answer	Maximum Marks
1	Hazards associated with the work done at a competition site	Ergonomic (MSI), exposure to UV light, toxic fumes and gases, heat /fire	2
2	The nature of hazard controls observed (Elimination/Substitution, Engineering control, Administrative control, or PPE)	Elimination/Substitution, Engineering control	2
3	A description of the control (using words and diagrams)	<p>Local exhaust ventilation captures contaminants at, or very near, the source and exhaust to the outside. It is used to provide a continuous supply of fresh outside air. It can maintain temperature and humidity at a comfortable level, reduces potential fire or explosion hazards, and removes or dilutes airborne contaminants. This system consists of a hood (also known as the air intake area), duct work that is used to move air from one area to another, an air cleaner, and air mover (or fan) to bring in outside clean and exhaust the indoor contaminate air, and a discharge stack to exhaust the contaminated air.</p> 	2
4	Challenges associated with implementing controls	Cost, employee buy-in and compliance, could change flow of work/time it takes to complete task	2

There can be no ties. In the event of a tie, the tiebreaker process will be as follows:

1st tiebreaker: Highest score on the Hazard Identification, if in the event that there is still a tie,

2nd tie-breaker: Highest score on the Quiz

3rd tie-breaker: Highest in the Hazard Control Search,

Final tiebreaker: A final determination, in the event of a continued tie it will be the decision of the Technical Committee as to the final standings.

Rule infractions will result in appropriate mark deductions at the discretion of the Technical Committee. Any disqualifications will be reviewed by the Director of Competitions.

Late Penalty

It is important to be on time for all portions (activities) of the contest. A competition schedule is provided at the contest orientation.

Failure by a competitor to appear at their scheduled time will result in a score deduction of 5 marks and/or the possibility of not being allowed to compete in that portion of the competition.

Any competitor more than 10 minutes late will score zero for that activity of the contest.

4. EQUIPMENT AND MATERIALS

Supplied by Competitor:

- Close toed shoes
- Headphones / ear buds (with standard jack)
- Refillable water bottle
- Snacks
- All general health and safety guidelines and protective equipment as noted in the Safety section.
- Computer/laptop

Notes, additional materials or assisting devices are not permitted unless listed above.

Prior to attending the Skills Ontario Competition, students should be familiar and competent in the use of the tools and equipment listed above as well as safety precautions that should be observed.

Supplied by Skills Ontario:

- Clipboard, pen and forms for Hazard identification
- Lunch

Competitors are not to bring their own computer to the Skills Ontario Competition.

Books, notes, materials and assisting devices are not permitted unless listed above.

Media devices, such as cell phones, smart phones, mp3 players or PDAs are not permitted during the Competition.

5. CONTEST PREPARATION

The mock workplace will be revealed at the time of the competition.

Each competitor is encouraged to visit the following website(s):

- <http://www.ihsa.ca/>
- www.wsps.ca
- www.ccohs.ca
- www.labour.gov.on.ca
- www.wsib.on.ca

COMPETITOR/ADVISOR/PARENT: Any person found to have come to the competition site prior to the orientation and taken electronic or other documentation of the mock workplace areas and this information is used to identify the unsafe or safe work practices, in advance of the competitors scheduled hazard assessment time, shall be considered to have cheated. They will be removed from the competition.

6. SAFETY

Safety is a priority at the Skills Ontario Competition. At the discretion of the judges and technical chairs, any competitor can be removed from the competition site for not having the proper safety equipment and/or not acting in a safe manner.

- It is mandatory for all competitors to wear closed-toe footwear.*
- Jewellery such as rings, bracelets and necklaces or any items deemed unsafe by competition judges shall be removed.*

* Competition judges will have final authority on matters of safety.

Competitors may receive a score deduction for unsafe behaviour or unsafe practice during all aspects of the competition. Example: stepping over competition barrier, standing on a chair or inappropriate language.

1. RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX AU SUJET DES CONCOURS

1.1 But du concours

Ce concours permet aux concurrents de faire valoir leurs connaissances en santé et sécurité dans le cadre d'épreuves pratiques, interdisciplinaires et appliquées, notamment, des compétences en observation, recherche, présentation et communication écrite. Ainsi, ils doivent :

- faire valoir leur capacité à prendre des décisions ainsi que leurs connaissances en matière d'identification et d'évaluation des dangers dans un milieu de travail simulé;

- effectuer une recherche sur la santé et sécurité et développer un outil de communication sur la sécurité;
- appliquer leurs compétences de recherche en ligne en ce qui a trait aux divers sujets sur la santé et la sécurité;
- encourager les concurrents à poursuivre des études postsecondaires et une carrière dans le domaine de la santé et la sécurité; et
- promouvoir la santé et la sécurité en milieu de travail.

Ce concours permet aux concurrents d’acquérir des compétences essentielles, en lecture et écriture, gestion du temps, recherche, communication orale, écrite et visuelle en plus de préparer et communiquer des renseignements en matière de santé et sécurité pour ainsi faire valoir leur compréhension des pratiques de travail sécuritaires.

Ce concours est organisé au palier national.

1.2 Comité technique

Présidentes du comité technique :

Geoff Patterson, Upper Grand District School Board - geoffpatterson1@gmail.com

Melissa Gould, Linamar – Melissa.Gould@linamar.com

Marius Scupi, Workplace Safety & Prevention Services – Marius.Scupi@wsps.ca

Département des concours de compétences Ontario : competitions@skillsontario.com

Pour être certains d’obtenir réponse à vos questions concernant cette fiche descriptive, celles-ci doivent être soumise au moins deux semaines avant la date prévue du concours.

1.3 Horaire du concours

Mardi le 7 mai 2024	
7h00 – 7h30	Enregistrement à l’endroit prévu pour le concours
7h30 – 8h00	Séance d’information
8h00 – 11h30	Concours
12h – 12h30	Dîner
12h30 – 5h00	Concours

* Les concurrents doivent se présenter à l’heure prévu pour leur concours sans quoi le comité technique se réserve le droit de disqualifier les concurrents en retard.

Cérémonie de clôture : 9h – 12h, Mercredi le 8 mai 2024

1.4 Renseignements additionnels

- Pour plus d’information au sujet des règles, règlements et conflits : <https://www.skillsontario.com/skills-ontario-competition#CompetitorRules>

- Pour plus d'information s'adressant aux visiteurs (stationnement, transport et hôtels) : <https://www.skillsontario.com/competition-visitors>
- Pour savoir si des bourses d'études, bourses ou d'autres prix sont décernés dans le cadre de ce concours : <https://www.skillsontario.com/competition-visitors#Closing>
- Pour savoir qui commandite ce concours : <https://www.skillsontario.com/skills-ontario-competition#Scopes>

2. COMPÉTENCES ET CONNAISSANCES ÉVALUÉES

IMPORTANT: Un document de projet a été développé et contient des renseignements propres à chaque activité, y compris les plans pour les articles promotionnels et les grilles de pointage.

Activité 1: Identification des dangers dans un milieu de travail simulé (Pondération 50 %)

Un principe fondamental de la santé et la sécurité est de reconnaître, évaluer et contrôler les dangers dans le milieu de travail.

Le concurrent bénéficiera de 60 minutes consécutives pour identifier dix (10) dangers en milieu de travail simulé qui est révélé au moment du concours.

Pour chaque danger identifié, le concurrent doit répondre aux quatre (4) questions suivantes :

1. Quel est le danger? (1 point)
2. De quel type de danger s'agit-il? (1 point)
3. Que pourrait-il se passer? (1 point)
4. Quelles mesures doivent être prises pour maîtriser (corriger) le danger? (2 points).

Le concurrent inscrira ses réponses dans un livret sur l'évaluation des dangers, fourni au début de l'activité.

Plus d'un concurrent participera à cette activité au même moment.

Activité 2: Vidéo et questionnaire sur la sensibilisation générale à la sécurité dans une usine de fabrication (Pondération 15 %)

Durée : 90 minutes – ordinateurs sur place

Les concurrents devront visionner la vidéo sur la sensibilisation générale à la sécurité dans une usine de fabrication. Pendant le visionnement, ils devront remplir un questionnaire basé sur les informations contenues dans la vidéo. Le questionnaire comprendra des questions à choix multiples et à vrai ou faux.

Activité 3: Recherche sur la maîtrise des dangers (Pondération 35 %)

Chaque concurrent recevra une trousse d'information sur la maîtrise des dangers et sera accompagné à trois (3) différentes aires de concours.

Chaque concurrent bénéficiera de 90 minutes consécutives pour recueillir des renseignements sur un (1) élément de maîtrise des dangers identifié par les juges pour chacune des trois (3) aires de concours.

Des points seront attribués pour l'identification des éléments de maîtrise des risques possibles (et l'explication fournie) ainsi que pour l'évaluation des dangers et leur maîtrise.

Plus d'un concurrent participera à cette activité au même moment.

3. CRITÈRES D'ÉVALUATION

Activité 1: Identification des dangers dans un milieu de travail simulé Pointage pour l'activité: identifier 10 dangers (5 points chaque). Chaque danger identifié est évalué: 1. Quel est le danger? (1 point) 2. De quel type de danger s'agit-il? (1 point) 3. Que pourrait-il se passer? (1 point) 4. Quelles mesures doivent être prises pour maîtriser (corriger) le danger? (2 points)	50
Activité 2 : Vidéo et questionnaire sur la sensibilisation générale à la sécurité dans une usine de fabrication	15
Activité 3 : Recherche sur la maîtrise des dangers	35
Total	100

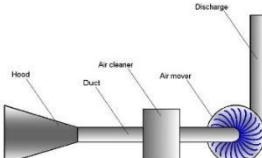
Activité 3 : Les questions pourraient porter sur les sujets suivants :

- Dangers associés au travail effectué sur les lieux du concours
- Nature des mesures de maîtrise des dangers observées (élimination / substitution, contrôle technique, contrôle administratif, ou ÉPI)
- Description de la maîtrise (à l'aide de mots et de diagrammes) 5,8
- Défis associés à la mise en œuvre des mesures de maîtrise

La répartition des points et comme suit :

No	Question	Pointage maximum
1	Dangers associés au travail effectué sur les lieux du concours	2
2	Nature des mesures de maîtrise des dangers observées (élimination / substitution, contrôle technique, contrôle administratif, ou ÉPI)	2
3	Description de la maîtrise (à l'aide de mots et de diagrammes)	2
4	Défis associés à la mise en œuvre des mesures de maîtrise	2

Exemple

#	Question	Réponse	Pointage maximum
1	Dangers associés au travail effectué sur les lieux du concours	Ergonomie (BME), exposition aux rayons UV, émanations et gaz toxiques, chaleur, incendie	2
2	Nature des mesures de maîtrise des dangers observées (élimination / substitution, contrôle technique, contrôle administratif, ou ÉPI)	Élimination, substitution, contrôle mécanique	2
3	Description de la maîtrise (à l'aide de mots et de diagrammes)	<p>Le système de ventilation par aspiration capte les contaminants à, ou à proximité, de la source et les évacuent vers l'extérieur. Ce système est utilisé pour assurer un approvisionnement continue d'air frais. Il permet de maintenir la température et le niveau d'humidité à un niveau confortable, réduit les risques d'incendie et d'explosion, élimine et dissout les contaminants dans l'air. Le système comprend une hotte (également connue comme la conduite d'entrée d'air), un système de conduits qui est utilisé pour déplacer l'air d'un endroit à l'autre, un purificateur d'air, un appareil de ventilation (ventilateur) pour faire acheminer l'air frais et évacuer l'air contaminé, ainsi qu'une cheminée de décharge pour évacuer l'air contaminée.</p> 	2
4	Défis associés à la mise en œuvre des mesures de maîtrise	Coût, l'adhérence des employés, peut nécessiter un changement au flux de travail, temps requis pour exécuter la tâche	2

Comme l'exige les règlements, le concours ne pourra se terminer par une égalité. En cas d'égalité, le processus de bris d'égalité utilisé sera le suivant:

1er bris d'égalité : Le concurrent qui a obtenu la note la plus élevée pour la section Identification des dangers. Dans le cas où l'égalité persiste

2e bris d'égalité : Le concurrent qui a obtenu la note la plus élevée pour le questionnaire. Si l'égalité persiste,

3e bris d'égalité: Le concurrent qui a obtenu la note la plus élevée pour la section Recherche sur le contrôle des dangers. Si l'égalité persiste,

Bris d'égalité final : Si l'égalité persiste, le comité technique déterminera le classement final

Pénalité pour retard:

Il est important d'être à l'heure pour toutes les épreuves du concours. L'horaire des épreuves sera remis lors de la séance d'information.

Tout concurrent qui ne se présente pas à l'heure qui lui aura été fixée perdra 5 points et pourrait aussi ne pas avoir le droit de participer au volet du concours pour lequel il est arrivé en retard.

Tout concurrent qui se présente avec plus de 10 minutes de retard obtiendra une note de zéro pour cette activité du concours.

Toute dérogation à la fiche descriptive, aux grandes lignes du projet ou aux règles, etc. se soldera par une déduction de points à la discrétion du président du comité technique et des juges. Toute possibilité de disqualification sera révisée avec le président du comité technique et la directrice des concours.

4. ÉQUIPEMENT ET MATÉRIEL

Fournis par les concurrents :

- chaussures fermées
- casques d'écoute / écouteurs-boutons (avec prise standard)
- Ordinateur / portable
- Bouteille d'eau réutilisables
- Toutes les règles en matière de santé et sécurité et tout l'équipement de protection dont il est fait mention dans la section portant sur la sécurité.

Fournis par le comité technique de Compétences Ontario :

- planchette à pince, plume, et formulaires d'identification des dangers
- Dîner

Veillez noter que les concurrents ne doivent pas apporter leur ordinateur aux Olympiades de Compétences Ontario.

Livres, notes, matériel et dispositifs d'assistance ne sont pas permis à moins qu'ils ne fassent partie de la liste ci-dessus.

Les appareils multimédia, comme les téléphones cellulaires, les téléphones intelligents, les lecteurs mp3 ou les DEP ne sont pas permis durant le concours.

L'UTILISATION D'ÉQUIPEMENT MULTIMÉDIA N'EST PAS REQUISE DANS LE CADRE DE CE CONCOURS.

Avant de participer aux Olympiades de Compétences Ontario, les élèves doivent connaître et savoir utiliser les outils et l'équipement énumérés ci-dessus et bien connaître les mesures de sécurité à observer.

5. PRÉPARATION EN VUE DU CONCOURS

Le milieu de travail simulé sera dévoilé au moment du concours.

Nous suggérons aux concurrents de consulter les sites Web suivants:

- <http://www.ihsa.ca/>
- www.wsps.ca
- www.ccohs.ca
- www.labour.gov.on.ca
- www.wsib.on.ca

CONCURRENTS / CONSEILLERS / PARENTS : Toute personne qui se présente sur le site du concours avant la séance d'information et qui photographie ou obtient de la documentation du milieu de travail simulé (devant servir à définir les pratiques de travail dangereuses dans l'activité d'évaluation des dangers) sera réputée avoir triché et sera expulsée du concours.

6. SÉCURITÉ

La sécurité est une priorité dans le cadre des Olympiades de Compétences Ontario. Les juges et les coprésidents du comité technique se réservent le droit d'empêcher un concurrent de prendre part au concours s'il ne respecte pas les règles de sécurité.

1. Tous les concurrents doivent porter des chaussures à bout fermé.*
2. Les bijoux (bagues, bracelets, colliers, etc.) jugés dangereux par les juges du concours devront être enlevés.*

* La décision des juges en matière de sécurité sera sans appel.

Des points pourraient être déduits en cas de comportement ou pratique non sécuritaire à tout moment durant le concours. Par exemple, enjamber les barrières du périmètre du concours, se tenir debout sur une chaise ou utiliser un langage inapproprié.



This Employment Ontario program is funded in part by the Government of Canada and the Government of Ontario.

Ce programme Emploi Ontario est financé en partie par le gouvernement du Canada et le gouvernement de l'Ontario.